



Guidel

Les tarifs de location de pontons font des remous

Les adhérents de l'Amicale des plaisanciers de Guidel-Plages sont inquiets sur la gestion des stocks de bars et l'augmentation des tarifs de location des pontons.

L'Amicale des plaisanciers de Guidel-Plages (APGP) a tenu, dimanche, son assemblée générale. Sur les 140 adhérents que compte l'association, 80 étaient présents et 17 avaient donné leur voix.

Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF), était invité d'honneur. Il a rappelé son engagement à défendre les intérêts des pêcheurs plaisanciers et son opposition face aux décisions prises, notamment, par la commission européenne sur la gestion des stocks de bars. « **J'appelle à un grand rassemblement de tous les plaisanciers pour dénoncer ces décisions arbitraires** », a-t-il souligné.

Les tarifs du nouveau port

Nombreux propriétaires de bateaux présents ont fortement réagi face à l'importante augmentation des tarifs de location des pontons. « **Pour exemple, avant la location de ponton pour un bateau de 6,39 m était de 769 €, maintenant elle s'élève à 1 039 €, soit 35 % d'augmentation sans service supplémentaire**, s'insurge le président, Philippe Lefranc, qui rappelle un **Comité local des usagers permanents du port de Guidel (Clupp) a été constitué. Un recours à propos de cette nouvelle tarification a été déposé auprès de Lorient Agglo, propriétaire gestionnaire des installations portuaires. Recours soutenu par la municipalité de Guidel. Suite à la fin de non-**



Quatre-vingts adhérents de l'Amicale des plaisanciers ont assisté à l'assemblée générale.

recevoir de Lorient Agglo, un rendez-vous va être demandé au président. »

Les activités de l'Amicale

Le grand moment de 2015 fut sans conteste l'inauguration du nouveau port, et la fête du port qui a eu un franc succès. Un calendrier prévisionnel a été établi, il devra être confirmé. De lourds investissements et des dons importants (1 500 €) à la SNSM de Clohars-Carnoët n'ont pas mis à mal les comptes de l'association. Les vérificateurs aux comptes

ont confirmé le parfait équilibre de la trésorerie.

Les élections

Le Clupp de Guidel a été élu pour 5 ans, en novembre 2015. Il est composé des titulaires Philippe Lefranc, Jean-François Digoïn et Robert Tournelle ; les suppléants : François-Paul Maisonneuve, Yann Le Caër et Jacques Alainmat.

Renseignements : les usagers du port peuvent contacter le Clupp ou l'APGP au 06 23 56 38 97 ou au

local du port de plaisance.

■ Repas crêpes

Le collectif des chapelles organise un repas Krampouez au profit de l'association EPLA qui crée des structures d'accueil pour les jeunes adultes souffrant de handicap moteur lourd. Au menu, 3 crêpes garnies sucrées ou salées, animations à partir de 14 h 30.

Dimanche 7 février, 12 h 15, salle de Kerprat. Tarifs : 10 €, réduit 5 €. Réservation : 02 97 65 95 96. Contact : 02 97 65 35 12.